



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Février 2018- n° 172



Oyves.p@skynet.be | PhotographYves

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



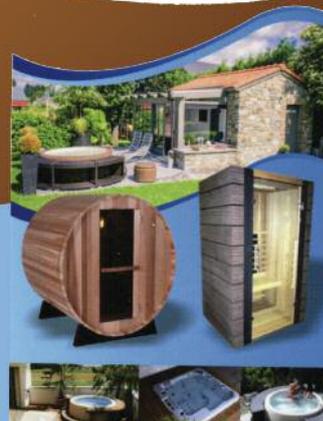
Gruslin Jean-François

Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)

Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759

www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be

Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn



**MT
CONSTRUCTION**

Construction - Rénovation - Transformation

Maçonnerie pierre naturelle

Martial Thiteux
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE

0484/72 89 90

m.thiteux@skynet.be

DEVIS GRATUIT

*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de Jardin
et Forestiers - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN

Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

juliengruslin@skynet.be

Regifo.be
Edition SPRL

**Notre société réalise depuis plus de 30 ans
pour les indépendants, associations, PME,
entreprises et autres...**

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders
(avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliant explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
> Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
> Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

*Nous sommes la solution.
Vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous viendrons vous présenter
tout notre savoir-faire :
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37*

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86



Le mot du Maïeur

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année, qui vous ont permis de vous retrouver, en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse.

Je voudrais maintenant esquisser quelques perspectives d'avenir, pour cette année et pour les suivantes ; et vous ne l'ignorez pas, 2018 sera une année électorale avec le renouvellement du conseil communal.

De nombreux investissements ont été budgétisés en 2018 ; mais inscrire un investissement dans un budget ne signifie pas forcément qu'il sera réalisé la même année ; en effet, nous sommes souvent tributaires de subsides alloués par la région wallonne, ce qui prend parfois du temps, beaucoup de temps.

Et quand il faut attendre l'accord d'autres instances, comme l'Evêché par exemple, ça peut prendre énormément de temps, voire ne jamais aboutir. Ce qui est certain, c'est qu'un chantier a débuté dernièrement ; ce chantier, c'est l'aménagement d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Resteigne. J'ai aussi l'espoir de voir de vieux dossiers se concrétiser enfin en 2018 ; je citerai l'aménagement de logements dans la gare de Grupont, la réfection de la passerelle de Resteigne, la rénovation du presbytère de Bure, et la mise en exploitation de la zone artisanale de Tellin.

Mais l'année 2018 sera délicate sur le plan financier ; notre budget se solde certes par un boni, mais un très léger boni de 541 €. Les projections financières pour les années futures, établies en suivant les directives de la région wallonne, ne sont pas bonnes du tout. Toutes entités confondues, les économies à réaliser se chiffrent à politique constante, tant au niveau local que régional, à 950.000€ à l'horizon 2023, soit environ 190.000€ par an. Pas très réjouissant tout ça.

Dans ces conditions, la prochaine législature risque d'être très délicate, avec beaucoup de promesses électorales impossibles à tenir. J'invite donc tous les futurs candidats à tenir compte dans leur programme de l'avenir financier de notre commune. Je les invite également à mettre en avant l'intérêt général et non pas l'intérêt particulier.

Enfin, ce mot sera mon dernier de cette législature, conformément à l'article 87 du règlement interne du conseil communal ; ce dernier interdit en effet aux groupes politiques de publier des articles dans le bulletin communal pendant une période de six mois précédant une élection communale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2018 enthousiaste et innovante, pleine de rencontres et de découvertes passionnantes.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre



Echos de nos Clochers nr 170 SOMMAIRE

1. Administration

Le mot du maïeur

Echos de nos Clochers nr 173

En 2017, 2 agents administratifs

ont pris une retraite

Les nouvelles du Conseil

Echos de la minorité

Aide au remplissage des déclarations

tions

Espace Public Numérique

Info Kids-Id

Des travaux ferroviaires près de

chez vous

2. C.P.A.S

Gagner du temps en situation

d'urgence

3. Police

Conditions de détention des che-

vaux en prairie

4. Extrascolaire

Appel à candidature

Animateurs de plaine

5. Commémoration

Le major Jack Watson

5. Environnement

Donnez vos vêtements que vous

ne portez plus c'est bon pour

l'environnement et pour l'emploi

local

6. Agenda

Manifestations et festivités

Tournoi de palet breton

Théâtre « Jour de soldes »

Marche ADEPS

Resteigne 18 mars

Rappel activités Télévie

Une « pensée » pour le Télévie

Stars Tellin – 7 avril 2018

ASBL Tellin-Fonderie –

AG du 21 avril 2018

7. Divers

Service d'accueillantes

conventionnées.



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 173.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 23 avril au vendredi 27 avril 2018.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mercredi 21 mars 2018 à minuit.

REMACLE Mariane

En 2017, deux agents administratifs ont pris une retraite bien méritée

Après une carrière bien remplie à l'administration communale, Christine Jamme et Chantal Bassiaux ont décidé de mettre les voiles vers une mer au rythme plus tranquille : la retraite !

Je tiens à les remercier toutes les deux pour tout ce qu'elles ont fait pour notre belle commune. Elles ont pratiquement fait carrière exclusivement à l'administration communale, ont intégré une toute petite équipe constituée des anciens secrétaires communaux, des cantonniers, des gardes-champêtres et des ouvriers d'avant fusion, le « bon temps », comme elles avaient l'habitude de le dire. Elles ont traversé bien des tumultes, des modifications législatives, la démultiplication et la complexification des matières abordées mais ont aussi vécu le départ des anciens collègues, le renforcement des équipes, l'arrivée d'un nouveau capitaine sur le navire, des restructurations dans l'organisation interne mais ont toujours fait face et travaillé avec rigueur, discipline et loyauté.

Christine Jamme a souhaité exprimer par le biais de ce bulletin, qu'avec regret, elle a été mise à la pension plus vite que prévu et qu'elle remercie les citoyens pour la confiance qu'ils lui ont accordée durant cette longue et unique carrière professionnelle.

Souhaitons à nos deux retraitées de profiter à plein temps des plaisirs de la vie et bien qu'elles aient démontré que leur travail en faisait partie intégrante, nous pensons qu'elles n'auront aucune peine à transposer leurs qualités à d'autres activités dédiées aux loisirs ou à tout autre centre d'intérêt qui leur est cher.

Annick LAMOTTE
Directrice Générale

Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors du conseil communal du 18 décembre 2017 :

Approbations du 18 décembre 2017 :

- Du budget 2018 du C.P.A.S. et de sa note de politique générale,
- Des budgets 2018 des services ordinaire et extraordinaire de la commune,
- De la réfection de la rue de Lesterny à Bure,
- De la convention CAMPA SA,
- Des aménagements en terrain de lotissement à Bure (Pasay-De-Grupont),
- Du remplacement des garnitures des menuiseries d'entrée du hall des sports de Tellin, de la grille de l'école de Bure et des sorties arrière du bâtiment polyvalent à Tellin,
- De la désignation de l'A.I.V.E. pour des missions d'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage,
- De la réfection des stores de l'école de Tellin,
- Des assemblées générales d'IDELUX, IDELUX Projet Publics, IDELUX Finances, AIVE et ORES ASSETS,
- De la seconde avance de trésorerie et solde de la participation communale pour le GAL,
- De l'achat de 9 parcelles (Dessous le Coray et Grand Pachy),
- De la procédure devant le Conseil d'Etat concernant la restructuration de la protection civile.



Olivier DULON
Président du Conseil communal

Aide au remplissage des déclarations

Les fonctionnaires des contributions sont à Tellin pour vous aider.

MERCREDI 16 mai 2018
de 9h00 à 12h00

TELLIN – Hall Polyvalent
(rez-de-chaée : local " La Capucine)



Echo de la minorité

Nous avons souhaité que les conseillers CPAS de la minorité Nathalie Libert-Libioulle et Jean Pigeon s'expriment :

« Depuis le début de notre mandat des changements apparaissent dans le paysage social.

Lesquels ?

- On rencontre de plus en plus de types différents de famille (monoparentales, recomposées...).
- Le coût de l'énergie augmente.
- Certains emplois sont précaires.
- La maladie et son cortège de frais médicaux alourdissent le budget des ménages concernés.

- Dans les familles où tout le monde a un emploi (parents, grands-parents...), on cherche des solutions pour faire garder les enfants en dehors des périodes scolaires.

- La technologie et les complications administratives posent problème, principalement aux personnes âgées.

- Certaines personnes se trouvent dans l'isolement complet suite à un décrochage professionnel, donc dans la foulée, social.

Voilà quelques constats dont la liste est loin d'être exhaustive.

Nous ne détaillerons pas l'ensemble

des missions remplies par notre CPAS pour répondre à ces besoins (cela a été détaillé dans d'autres bulletins de l'Echo des clochers).

C'est pourquoi nous voulons exprimer notre satisfaction face au vrai travail social réalisé aussi bien par le personnel administratif et social que par le pouvoir politique.

Un réel esprit d'harmonie et de ténacité plane sur nos décisions au delà de tout clivage politique et d'esprit de clochers. »

Nous tenons à mettre en avant le travail de nos conseillers CPAS qui œuvrent dans l'intérêt de tous.



Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Anne Charlier-des Touches

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps* la Kids-ID auprès de votre commune!



* Le délai de livraison est de trois semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rrn.fgov.be



Espace Public Numérique de la Haute-Lesse Antenne de Tellin



L'informatique, internet et
les nouvelles technologies
à la portée de tous



A partir du 22 janvier 2018, plusieurs changements vont toucher l'EPN de TELLIN.



Notre *nouvelle animatrice, Magali Soroge*, vous accueillera pendant l'absence de Pierre Lardinois.



Mardi 09:00 – 12:00

Vendredi 14:30 – 16:30



**Local : Bâtiment Polyvalent
Mont du Carillon 26
6927 Tellin**

1^{er} Etage (au-dessus du local de la Capucine). Accès possible pour les personnes à mobilité réduite. Contactez-nous pour plus d'informations.



Accès libre : gratuit (accès internet et utilisation du matériel)
Cours particuliers : 2 € / h (sur rendez-vous)
- de 18 ans : 1/2 prix



Nouveau n° de tél temporaire : 0497 / 25 05 90

Courriel : tellin@epn-haute-lesse.be

Site internet : www.epn-haute-lesse.be

DES TRAVAUX FERROVIAIRES PRÈS DE CHEZ VOUS

Toutes les informations pratiques :



Dans le cadre des travaux de modernisation de l'axe 3, nous commençons un chantier sur la ligne 162 **entre Hatrival et Grupont**. Il s'agit de travaux de renouvellement de voies et des caténaires et de pose de caniveaux à câbles.



Des travaux ont débuté le **22 janvier à 7h** et devraient durer **jusqu'au 22 mars à 16h**. Ils se dérouleront de jour et occasionnellement la nuit et pendant le week-end.

Une seconde phase de travail suivra mais le planning n'est pas encore disponible.



Les travaux ne devraient en principe pas provoquer de nuisances sonores importantes. Infrabel fait le maximum pour limiter autant que possible les travaux de nuit et de week-end. Cependant, ils s'avèrent parfois nécessaires afin de maintenir le trafic ferroviaire et garantir la sécurité de notre personnel.

Plus d'info ?

www.inforiverains.be/fr

« GAGNER DU TEMPS EN SITUATION D'URGENCE » Senior Focus est destiné aux personnes de 75 ans et plus.

Il permet d'accéder rapidement à des informations personnelles et médicales lors d'un malaise ou d'une disparition d'une personne.

Ces informations sont reprises dans une boîte à tartine jaune fluo. Celle-ci se place dans la porte du réfrigérateur. De plus, un autocollant sur la porte de celui-ci informe de l'existence de cette boîte.

Pour la Commune de Tellin, c'est Louise Evrard, assistante sociale au C.P.A.S de Tellin, qui coordonne ce projet.

UNE SEANCE D'INFORMATION EST PREVUE LE MARDI 6 MARS 2018 A 19h30 A L'OFFICE DU TOURISME DE TELLIN.

Inscription souhaitée auprès de Louise Evrard – 084.37.42.82



Police

LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME SUR LES CONDITIONS DE DETENTION DE CHEVAUX EN PRAIRIE

Depuis le 10 janvier 2013, une loi qui s'applique notamment aux chevaux prévoit que, en l'absence d'un abri ou d'une protection naturelle, les animaux détenus à l'extérieur doivent pouvoir être placés dans une écurie. Les haies et les arbres peuvent servir d'abri naturel à condition qu'ils offrent une protection suffisante contre les précipitations et le vent.

Pour les chevaux, certaines conditions doivent être respectées pour pouvoir les laisser à l'extérieur.

Les animaux doivent être en bonne santé, en bon état d'embonpoint et avoir un poil d'hiver bien développé. Les jeunes animaux, de même que les plus vieux, ne doivent pas être détenus à l'extérieur en cas de gel. Lors de mauvaises conditions météorologiques, telles que pluies abondantes ou neige, le propriétaire de l'animal doit mettre à sa

disposition un endroit sec. Cet abri doit aussi garantir une liberté de mouvement suffisante. Les chevaux qui vivent dehors ont besoin d'un abri fermé sur trois côtés et orienté vers les vents dominants.

En cas de non-respect de ces conditions et après une mise en garde par l'Unité Bien-être animal (UBEA) du Service public de Wallonie (DGO3) ou par les services de police, un procès-verbal pourra être rédigé pour "animaux négligés".

De même, si vous constatez un phénomène de négligence ou de maltraitance d'animaux, un formulaire en ligne sur le site www.wallonie.be/fr/bienetreanimal vous permet de déposer une plainte auprès de l'UBEA.

Appel à candidature:

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été du 9 juillet au 24 août.

Conditions :

- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2018
- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

L'animateur sera à même :

- d'organiser et de préparer les activités
- de participer à la journée d'information et de préparation du programme
- d'encadrer et d'animer un groupe d'enfant.

Les candidatures sont à rentrer à la coordinatrice Françoise Vanlaere au bureau de l'accueil extrascolaire : Mont du carillon, 26 à Tellin pour le 1er mars au plus tard.

Pour plus d'informations contactez

Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268

francoise.vanlaere@tellin.be



Le major Jack Watson

Ce samedi 24 mars aura lieu à Bure l'inauguration de la Place Major Jack Watson, en présence de sa famille, des vétérans de la bataille de Bure et des autorités civiles et militaires britanniques et belges.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un projet de mise en valeur de la Bataille de Bure, fait important mais méconnu de la Bataille des Ardennes. Mais qui était Jack Watson ?

John Bernard Robert Watson, dit Jack, est né le 14 janvier 1917. Il entre dans l'armée en 1939 et suit les cours d'officier, ensuite de quoi il est affecté au Duke of Cornwall's Regiment. Attiré par les nouvelles techniques de combat, il se porte volontaire pour les parachutistes. Après avoir suivi les cours à l'école de Ringway, il rejoint le 13th Parachute Lancashire Battalion de la 6th Airborne Division.

La nuit du 5 au 6 juin 1944, il saute sur la Normandie et participe aux combats de la prise du pont de Bénouville, prélude à la conquête de Ranville, premier village français libéré. En septembre, après de très durs affrontements (reprises de Putot -en- Auge, Pont-l'évêque et Pont-Audemer), l'unité de Jack Watson rentre en Angleterre pour reconstituer ses effectifs et son équipement et préparer sa future mission : le passage du Rhin et l'invasion du nord de l'Allemagne (opération Varsity).

Le 16 décembre 1944, l'offensive allemande prend les Alliés au dépourvu. La 6th Airborne est appelée en renfort des troupes américaines sur la Meuse et, le mauvais temps faisant, est dirigée par voie de terre sur Tellin et Marche-en-Famenne.



Le 3 janvier, le 3th Battalion part de Resteigne et, via Tellin, entre au contact de la 2e Panzer Division (Panzer Lehr) fortement retranchée à Bure, qu'il est chargé de libérer avec Grupont, afin de couper la route de repli venant de Rochefort.

Pendant trois jours de durs combats de rue, par un temps glacial et neigeux, Watson réorganise et stimule ses troupes décimées, repoussant les contre-attaques allemandes.

Son action lui vaut la Military Cross dont suit l'extrait de la citation : « Sa conduite, son énergie et sa vaillance sont au-dessus de tous les éloges, et, sans lui, l'attaque aurait échoué ».

Après un bref repos, Watson et son unité sont parachutés en mars en Allemagne où ils achèvent la guerre, rencontrant les troupes russes sur la Baltique.

Watson quittera l'armée en 1958, après avoir servi en Palestine, dans la zone de Suez ainsi qu'en Autriche et au Moyen-Orient.

De 1982 à son décès, le 18 avril 2011, il préside le pèlerinage annuel des vétérans du 13th Lancashire en France, dans les Ardennes (Bure et Hotton) et en Allemagne.

Chevalier de la Légion d'Honneur, citoyen d'honneur de Ranville, il a honoré nos villages de ses visites et, en 2005, a été fait citoyen d'honneur de la Commune de Tellin. Ranville lui a dédié un espace de mémoire sur la place qui porte son nom. Bure, Grupont, Resteigne et Tellin partagent cet hommage en inaugurant la Place major Watson ce samedi 24 mars à Bure (presbytère).

L'inauguration débutera à 11 heures, venez nombreux.

Donnez les vêtements que vous ne portez plus : c'est bon pour l'environnement et pour l'emploi local !

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle Terre. Vous ferez un geste pour l'emploi local, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Pourquoi donner ?

Emploi local – L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre asbl de créer plus de 200 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement – 57 % du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les magasins Terre. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité – Terre asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.



Comment donner ?

- **Donnez uniquement des vêtements réutilisables** (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un **sac fermé** (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les **chaussures par paire** (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les **accessoires** (ceintures, bijoux, sacs, portefeuilles...) et le **linge de maison** (draps de lit, essuies, nappes...)
- **Si une bulle est pleine**, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle.



Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.



Le label Solid'R permet de distinguer les organisations qui respectent les critères de l'économie sociale. Le respect de ceux-ci est contrôlé chaque année par un organisme indépendant.
www.solidr.be

Les manifestations et festivités à venir

N'oubliez pas de communiquer vos événements

à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084/36 60 07

Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin



Sam 24/02 

BURE : Grand feu, à partir de 20h (Org. : Jeunesse de Bure, 0472/65 13 58)



Sam 10/03 

BURE : Pièce de théâtre « Jour de Soldes », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Dim 11/03 

BURE : Pièce de théâtre « Jour de Soldes », par la troupe « les cloches fêlées », au profit du Télévie, Collège d'Alzon, à 15h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Ven 16/03 & Sam 17/03 

TELLIN : Pièce de théâtre « Jour de Soldes », par la troupe « les cloches fêlées », salle Concordia, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Dim 18/03 

GRUPONT : Vente de pensées au profit du Télévie, Grupont, à partir de 13h (Org. : une pensée pour le Télévie, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)

Dim 18/03 

RESTEIGNE : Marche ADEPS, Parcours boisés 5-10-15-20 kms, Restauration : Jambon grillé, frites, salade des champs : 9€, Boulettes frites : 8€, départ salle de Resteigne, à partir de 7h (Org. / Les amis des bretons 0473/40 42 11)

Ven 23/03 

TELLIN : Grand feu, Terrain de football, dès 19h (Org. RUS Tellin, rustellinoise@gmail.com)

Sam 24/03 

BURE : Inauguration de la Place Major Jack Watson : dévoilement d'une plaque à son nom (Org. Les Passeurs de mémoire et la Commune de Tellin, A-M Dessaucy 084/36 65 37)

Dim 25/03 

RESTEIGNE : Journées Wallonnes de l'Eau, inauguration de la mise à ciel ouvert du ruisseau du village, visites guidées, balades et animations, à partir de 10h. Programme complet sur <http://www.crlesse.be> (Org. PCDN, Contrat de rivière Lesse et CDTC, infos Office du Tourisme 084/ 36 60 07)

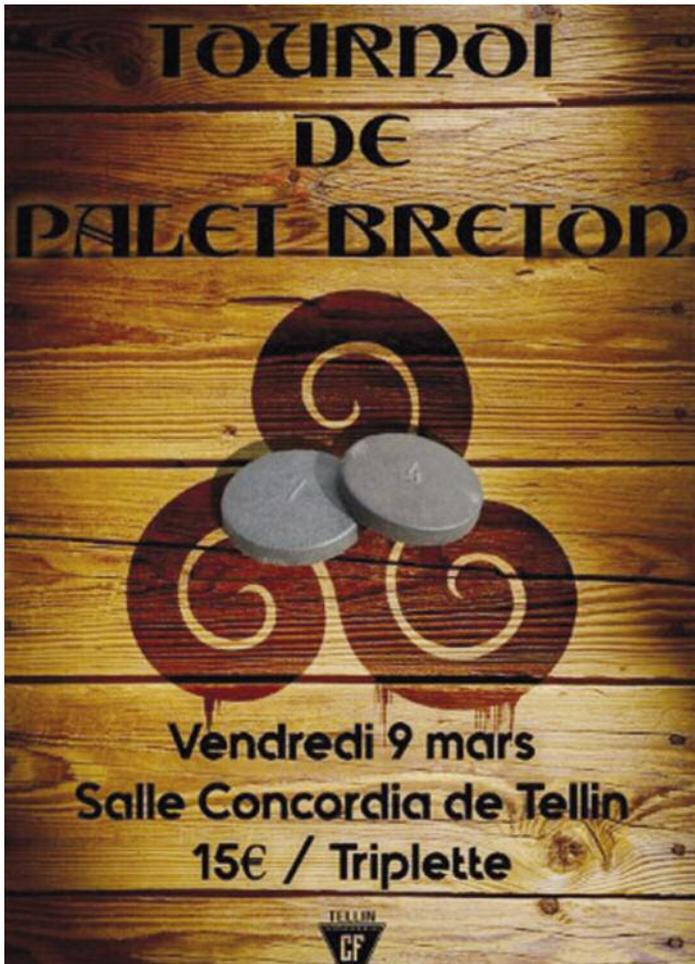
Sam 31/03 

TELLIN : Chasse aux œufs, Office du Tourisme de Tellin, petite restauration, à 11h (Org. Comités de parents et CDTC, infos Office du Tourisme 084/36 60 07)

Sam 07/04 

TELLIN : 1er Marché du Terroir, produits locaux alimentaires et artisanaux, atelier vannerie sauvage, visites guidées de la fonderie, à l'Office du Tourisme, de 16h à 19h (Org. : Comité de Développement Touristique et Culturel, infos Office du Tourisme, 084/36 60 07)





Rappel des prochaines activités organisées au profit du Télévie

11 mars 2018 à 15h
au Collège d'Alzon de **Bure**, pièce de Théâtre jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin :
« Les cloches fêlées »

Réservations :
Annie Lamoureux : 084/366125
entre 18h30 et 21h
Virginie Côme : 0477/356906

18 mars 2018 dès 13h
à **Grupont**, vente de pensées et de fleurs printanières organisée par le comité « Village fleuri »

Merci pour votre soutien !
Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

RESTEIGNE (TELLIN)

Le 18 mars 2018
MARCHE ADEPS

Parcours boisés
Départ : Salle de Resteigne
5 – 10 – 15 – 20 kms

Restauration :
Jambon grillé, frites,
salade des champs(?) : 9€
Boulettes frites : 8€
Renseignements
et réservations :
084/36.66.54
0473/40.42.11
Organisation :
Les Amis des Bretons



L'ASBL Tellin-Fonderie tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 21 avril 2018 à 14 heures.

Vous désirez devenir membre de l'ASBL ?
Rejoignez-nous le 21 avril !
Vous pouvez aussi renvoyer le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site : www.lafonderiedetellin.be

Val des Cloches 129A
Tellin / tellin.fonderie@gmail.com
0467-122712



LA TROUPE «LES CLOCHES FÊLÉES» PRÉSENTE

JOUR DE SOLDES



**Comédie en 2 actes
de Gérard Darier**

Mise en scène par
Graziella
de Villa

**Nous fêtons
nos 10 ans !**

Collège d'Alzon
rue de Han à Bure

Samedi **10 mars** à 20h
Dimanche **11 mars*** à 15h
(*au profit du Télévie)

Salle Concordia
rue Grande à Tellin

Vendredi **16 mars** à 20h
Samedi **17 mars** à 20h

Entrée 8€ - Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations : Virginie Côme (0477 35 69 06) - Annie Lamoureux (084 36 61 25 - 18h-21h)

Agenda



UNE " PENSÉE" POUR LE TÉLÉVIE

*La nature se réveille.
Les merles sifflent, jasant, chantent.
Que de belles sérénades dès l'aube !
Hellébores, perce-neige, crocus,
primevères fleurissent au jardin :
le printemps annonce son retour.*

Envie de garnir une jardinière
avec des fleurs non gélives
devant votre habitation
ou sur votre balcon ?

Ce petit embellissement permettra ainsi
de soutenir
l'opération 2018 du Télévie
pour aider la recherche
contre la leucémie.

Alors, rejoignez-nous

**le dimanche 18 mars prochain,
dès 13 h 00,**

à la salle St Denis à Grupont :
grand marché aux fleurs printanières
pensées, primevères, pâquerettes,
renoncules, œillets, ...
au profit exclusif du Télévie.

Petite restauration sur place.
A votre bon cœur !

Les comités "Village fleuri" et
"Une pensée pour le Télévie – Tellin"

Renseignements et réservations :
084 366515

Divers

SERVICE D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES

Rue du Commerce, 7
6890 LIBIN
tél. : 061/65.01.70
: lebilboquet@libin.be



Vous cherchez un milieu d'accueil stable et
chaleureux pour votre enfant,

**LE BILBOQUET vous propose un accueil de
qualité dans un cadre familial.**

Les accueillantes sont autorisées par l'O.N.E. et
suivent une formation initiale et continue dans les
domaines spécifiques de la petite enfance (santé,
sécurité, développement).

Vos frais de garde sont calculés en fonction de
vos revenus (pas de forfait) et déductibles
fiscalement.

N'hésitez plus, contactez le service social !

Il se fera un plaisir d'analyser votre demande
et vous proposera les solutions les mieux adaptées
(horaires, proximité du domicile, ...).

Permanences : chaque jeudi de 17 heures à 18 heures 30
BERTRIX-BOUILLON-DAVERDISSE-HERBEUMONT-LIBIN-
PALISEUL-TELLIN-WELLIN



Like us on Facebook

Atelier de réparation agréé toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions



autoselux
Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin - 084/223.123 - www.autoselux.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans



Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be



DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

d'Alzon Collège

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

Portes ouvertes le 23 avril 2018
de 13 h 30 à 18 h
Inscriptions en 1^{re} année du 19 février au 9 mars 2018,
puis à partir du 23 avril 2018.
Nous sommes dès à présent à votre disposition
pour tout renseignement préalable.



rue de Han, 1
6927 Bure
☎ 084/36 02 80
☎ 084/36 62 49
www.dalzon.be

JP JACQUET
LALLEMAND

RAMONAGE - TUBAGE

084 / 21 34 28
0474 / 55 74 65
jacq1976@hotmail.be



BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be